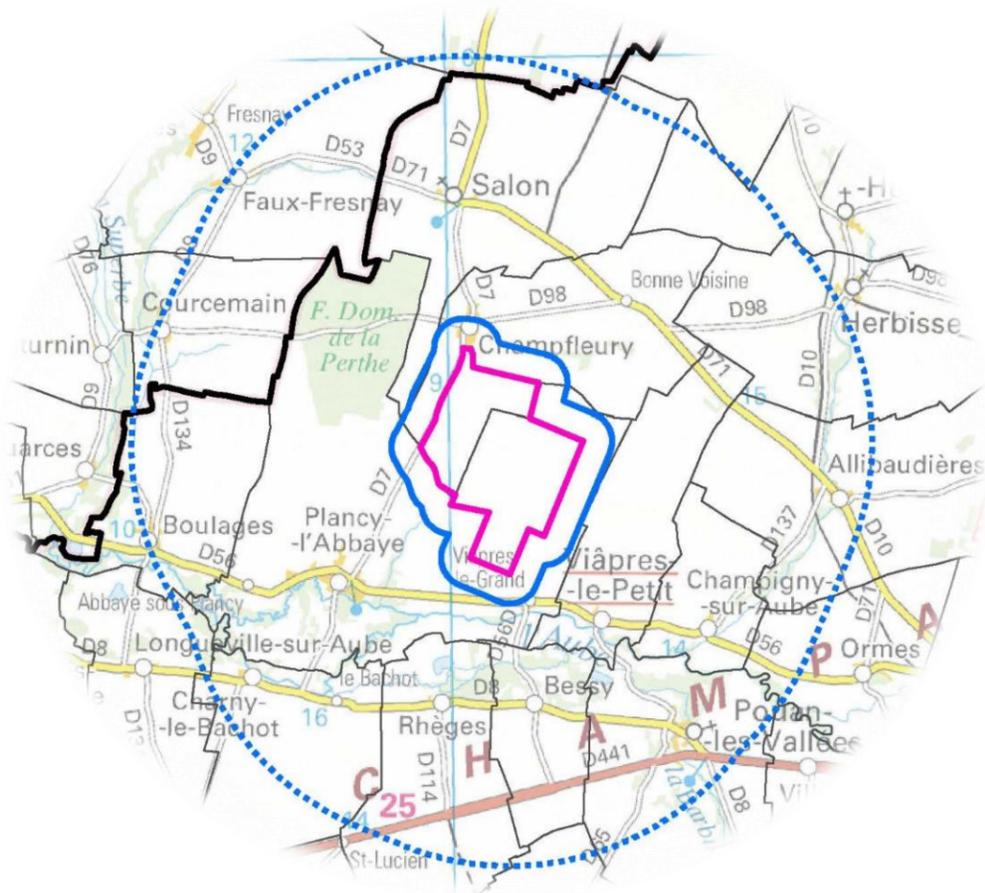


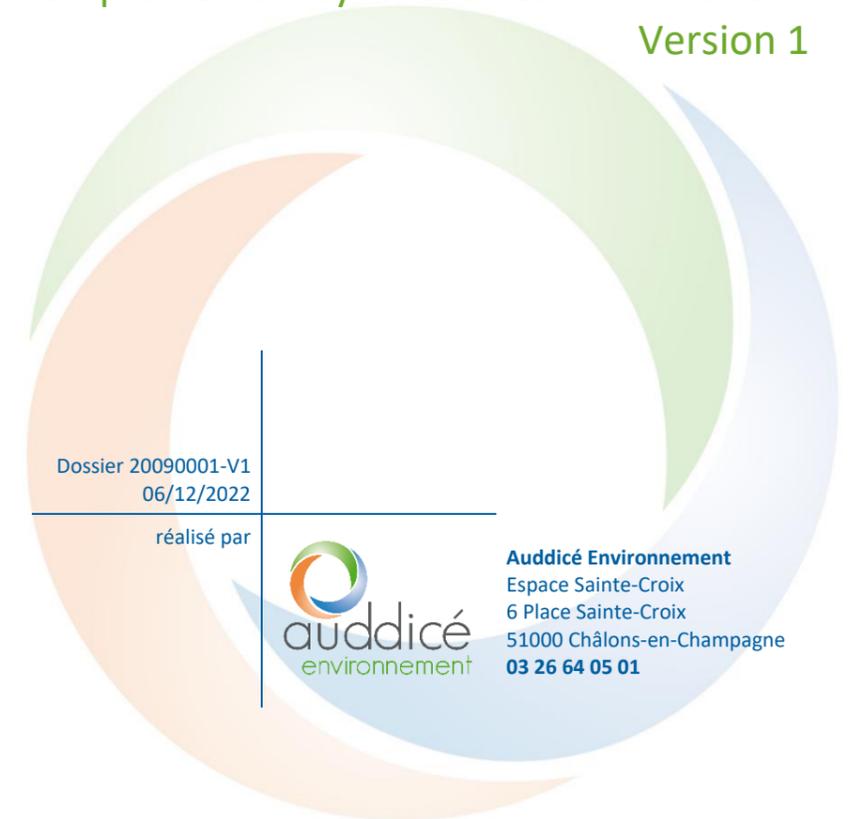
# PARC EOLIEN DES PUYATS II

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

Demande de compléments



Demande de compléments – Synthèse des modifications  
Version 1



# PARC EOLIEN DES PUYATS II

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

Demande de compléments



Demande de compléments – Synthèse des modifications  
Version 1

ESCOFI

Version	Date	Description
Demande de compléments – Synthèse des modifications Version 1	06/12/2022	Synthèse des modifications apportées lors de la demande de compléments

	Nom - Fonction	Date
Rédaction	CASANOVA Laurine – Cheffe de projet écologue	30/11/2022
	DE SA Sandrine - Paysagiste	05/12/2022
	FOLI Sabrina – cheffe de projets en environnement	05/12/2022
Validation	FOLI Sabrina – responsable agence BFC	06/12/2022



Agence  
Hauts-de-France  
(siège social)



Agence  
Grand-Est



Agence  
Ile-de-France



Agence  
Seine-Normandie



Agence  
Auvergne  
Massif-Central



Agence  
Val-de-Loire



Agence  
Bourgogne  
Franche Comté



Agence  
Sud



Agence  
Belgique

Agir pour l'avenir  
de vos projets

[auddice.com](http://auddice.com)



## TABLE DES MATIERES

---

1.1	Préambule .....	4
1.2	Modifications apportées à l'étude écologique (Cahier 3B_ Annexe 2).....	5
1.3	Modifications apportées à l'étude paysagère (Cahier 3B_ Annexe 3a) .....	6
1.4	Modifications apportées à l'étude d'impact sur l'environnement (Cahier 3B).....	6
1.5	Modifications apportées à la note de présentation non technique (Cahier 1).....	8
1.6	Modifications apportées à la note électrique (Cahier 3B) .....	8
<b>ANNEXES</b>		<b>9</b>
1.7	Courrier de la préfecture en date du 31/08/2022 .....	10

## 1.1 Préambule

---

La société ESCOFI Énergies Nouvelles envisage d'implanter un parc éolien sur la commune de Champfleury dans le département de l'Aube (10). Ce projet porte sur la création d'un parc éolien et notamment sur l'implantation de 5 aérogénérateurs et 2 postes de livraison.

Le dossier initial a été déposé en préfecture de l'Aube en date du 15 décembre 2021. Dans le courrier de la préfète de l'Aube en date du 31 août 2022, il est demandé d'apporter de nouveaux éléments pour compléter le dossier afin d'en reprendre l'examen.

Le présent document accompagne la version complétée de la demande d'autorisation environnementale du projet des Puyats II, version de Décembre 2021. Cette note modificative expose les éléments complémentaires apportés pour poursuivre l'instruction, ainsi que leur référence dans les cahiers complétés du dossier et rappelle en annexe le courrier déclencheur de la demande.

*Courrier de la préfecture en date du 31/08/2022 - page 10*

## 1.2 Modifications apportées à l'étude écologique (Cahier 3B\_ Annexe 2)

Inclus dans la demande de compléments		Thématique	Demande de compléments exprimée	Compléments apportés	Modifications effectuées Les compléments apparaissent surlignés en bleu dans l'étude	N° de page dans l'étude
Oui	Non					
	X	Biodiversité		Mise à jour de la version et de l'équipe de travail	Mise à jour de la version du rapport Mise à jour de l'équipe de travail	Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Pages 1 et 2 Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Pages 2 et 15
	X	Biodiversité		Mise à jour des agences auddicé	Mise à jour du bas de page	Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Page 2
	X	Biodiversité		Mise à jour des tables d'illustrations et des matières	Mise à jour des tables d'illustrations et des matières	Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Pages 3 à 6
	X	Biodiversité		Correction de mise en page	Mise à jour du titre « Les espèces nicheuses »	Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Page 83
	X	Biodiversité		Complétion de la bibliographie	Ajout de trois références dans la bibliographie	Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Pages 176 à 180
X		Biodiversité	Prendre en compte le couloir de transit de l'avifaune entre le massif de la Perthe et la vallée de l'Herbissonne	Détails sur les couloirs de transit en période migratoire	Création du paragraphe « Couloirs de migration » dans le paragraphe sur la migration pré-nuptiale	Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Page 69
					Création du paragraphe « Couloirs de migration » dans le paragraphe sur la migration post-nuptiale	Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Page 77
					Ajout de la Carte 15 – Flux de migration de l'avifaune	Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Page 74
					Compléments sur les données brutes de la faune	Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Page 186
X		Biodiversité	Résultats d'inventaires : préciser les espèces et les effectifs précis ainsi que les conditions d'observations pour les jours d'observations pour toutes les espèces et pas uniquement les espèces patrimoniales	Précisions sur les espèces, effectifs et conditions d'observations pour toutes les espèces	Ajout Tableau 12 - Effectifs, conditions d'observations et statuts de l'avifaune – Période d'hivernage	Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Pages 64 et 65
					Ajout Tableau 15 - Effectifs, conditions d'observations et statuts de l'avifaune – Période de migration pré-nuptiale	Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Pages 70 et 71
					Ajout Tableau 18 - Effectifs, conditions d'observations et statuts de l'avifaune – Période de migration post-nuptiale	Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Pages 78 à 80
					Ajout Tableau 21 - Effectifs, conditions d'observations et statuts de l'avifaune – Période de nidification	Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Pages 87 et 88
					Ajout de la Carte 15 – Flux de migration de l'avifaune	Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Page 74
X		Biodiversité	Étude sur la présence et les habitudes de l'Œdicnème criard : présenter les résultats précisément et dans un paragraphe dédié	Paragraphe sur la présence de l'Œdicnème criard	Création de la partie « Focus sur l'Œdicnème criard ( <i>Burhinus oedicnemus</i> ) »	Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Page 85
X		Biodiversité	À moins de déposer une demande de dérogation espèces protégées pour le taxon des chiroptères, prévoir la mise en drapeau de l'ensemble des machines du parc éolien	Mesure de réduction relative aux chiroptères – Bridage nocturne	Ajout de la mesure dans le texte paragraphe « Mesures de réduction » dans la partie 5.5 Impacts et mesures sur les chiroptères	Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Page 158
					Ajout de la mesure dans le tableau « Synthèse des mesures et des impacts en phase exploitation »	Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Page 166

Inclus dans la demande de compléments		Thématique	Demande de compléments exprimée	Compléments apportés	Modifications effectuées Les compléments apparaissent surlignés en bleu dans l'étude	N° de page dans l'étude
Oui	Non					
					Ajout de la mention de la mesure dans le résumé non technique	Expertise écologique – Cahier 3.B.2 – Page 173

### 1.3 Modifications apportées à l'étude paysagère (Cahier 3B\_ Annexe 3a)

Inclus dans la demande de compléments		Thématique	Demande de compléments exprimée	Compléments apportés	Modifications effectuées Les compléments apparaissent surlignés en bleu dans l'étude	N° de page dans l'étude
Oui	Non					
X		Paysage	Mieux justifier l'absence de risque de saturation visuelle.	Analyse supplémentaire de l'effet d'encerclement potentiel lié au contexte éolien et au projet	Création du paragraphe « Analyse du risque de saturation visuelle liée au projet » dans le paragraphe sur la conclusion de l'étude d'encerclement.	Expertise paysagère – Cahier 3.B.3a – Page 136, page 137 et page 138

### 1.4 Modifications apportées à l'étude d'impact sur l'environnement (Cahier 3B)

Inclus dans la demande de compléments		Thématique	Demande de compléments exprimée	Compléments apportés	Modifications effectuées Les compléments apparaissent surlignés en bleu dans l'étude	N° de page dans l'étude
Oui	Non					
	X	Environnement		Mise à jour de la version	Mise à jour de la version du rapport	Etude d'impact sur l'environnement – Cahier 3.B – Pages 1 et 2
	X	Environnement		Mise à jour des agences auddicé	Mise à jour du bas de page	Etude d'impact sur l'environnement – Cahier 3.B – Page 2
	X	Environnement		Mise à jour des tables d'illustrations et des matières	Mise à jour des tables d'illustrations et des matières	Etude d'impact sur l'environnement – Cahier 3.B – Pages 3, 4 et 5
	X	Biodiversité		Mise à jour du volet écologique	Ajout de la phrase « Un bridage nocturne est également prévu d'avril à octobre, pour les nuits où la température est supérieure à 12°C et les vitesses de vents inférieures à 6m/s. »	Etude d'impact sur l'environnement – Cahier 3.B – Page 84
X		Environnement	Suppression de la figure localisant le raccordement interne	Suppression de la figure localisant le raccordement interne	Suppression de ladite figure et mise à jour de la table des matières	Etude d'impact sur l'environnement – Cahier 3.B – Page 41

Inclus dans la demande de compléments		Thématique	Demande de compléments exprimée	Compléments apportés	Modifications effectuées <b>Les compléments apparaissent surlignés en bleu dans l'étude</b>	N° de page dans l'étude
Oui	Non					
X		Environnement	Mise à jour des références obsolètes applicables au raccordement et au S3REnR	Mise à jour des références obsolètes applicables au raccordement et au S3REnR	Mise à jour « article L 100-4 du Code de l'énergie » et « décret n° 2020-382 du 30 mars 2020 ».	Etude d'impact sur l'environnement – Cahier 3.B – Pages 18 et 138
X		Environnement	Mettre à jour / en cohérence les chiffres sur les surfaces d'emprise du projet	Mise à jour et détail des surfaces d'emprise au sol	<p>L'ensemble des plateformes représentera une superficie d'environ 7 820 m<sup>2</sup>. (1610m<sup>2</sup> pour les éoliennes E1 à E4 et 1380m pour E5) (Information inchangée).</p> <p>L'ensemble des surfaces d'emprise des chemins à créer est de 5 373 m<sup>2</sup> et 5 000 m<sup>2</sup> pour les chemins déjà existants mais à renforcer dans le cadre du projet (portance des convois).</p> <p>L'emprise totale créée par le projet (soit l'emprise à créer et réellement consommée) sera de 16 316 m<sup>2</sup> (Emprise des chemins à renforcer non compris). A cela s'ajoute les chemins à renforcer de 5000m<sup>2</sup> et les virages à renforcer de 120m<sup>2</sup>, soit un total de 5 120 m<sup>2</sup>.</p> <p>Ce qui nous porte à une surface totale tout compris de 21 436 m<sup>2</sup> soit 2,1 Ha (surface utilisée prenant en compte l'existant).</p>	Etude d'impact sur l'environnement – Cahier 3.B – Pages 39, 40, 41 et 109
X		Environnement	Prendre en compte les recommandations du guide de retrait et gonflement des argiles pour un aléa moyen	Mise à jour et détail sur la prise en compte d'un aléa moyen	<p>Au droit de l'aire d'étude immédiate, l'aléa <sup>1</sup> « Retrait-gonflement des argiles » est faible à moyen et au droit du secteur d'étude l'aléa est moyen. La sensibilité d'un projet éolien à l'aléa « Retrait-gonflement des argiles » dans l'aire d'étude immédiate du projet est considérée comme faible. Néanmoins, les recommandations liées à un aléa moyen devront être appliquées.</p> <p>Donc application d'une ceinture étanche autour des constructions et d'un dispositif de drainage sous réserve de validation du bureau géotechnique. Le bureau géotechnique proposera les mesures adaptées en fonction du type de sol.</p>	Etude d'impact sur l'environnement – Cahier 3.B – Pages 70, 76 et 142

<sup>1</sup> Un aléa se définit par la coexistence d'un risque et d'un enjeu humain

## 1.5 Modifications apportées à la note de présentation non technique (Cahier 1)

Inclus dans la demande de compléments		Thématique	Demande de compléments exprimée	Compléments apportés	Modifications effectuées Les compléments apparaissent surlignés en bleu dans l'étude	N° de page dans l'étude
Oui	Non					
	X	Environnement		Mise à jour de la version	Mise à jour de la version du rapport	NPNT – Cahier 1 – Pages 1 et 2
	X	Environnement		Mise à jour des agences auddicé	Mise à jour du bas de page	NPNT – Cahier 1 – Pages 1 et 2
X		Environnement	Prendre en compte les recommandations du guide de retrait et gonflement des argiles pour un aléa moyen	Mise à jour et détail sur la prise en compte d'un aléa moyen	Au droit de l'aire d'étude immédiate, l'aléa <sup>2</sup> « Retrait-gonflement des argiles » est faible à moyen et au droit du secteur d'étude l'aléa est moyen. La sensibilité d'un projet éolien à l'aléa « Retrait-gonflement des argiles » dans l'aire d'étude immédiate du projet est considérée comme faible. Néanmoins, les recommandations liées à un aléa moyen devront être appliquées. Donc application d'une ceinture étanche autour des constructions et d'un dispositif de drainage.	NPNT – Cahier 1 – Page 22
	X	Biodiversité		Mise à jour du volet écologique	Ajout de la phrase « Un bridage nocturne est également prévu d'avril à octobre, pour les nuits où la température est supérieure à 12°C et les vitesses de vents inférieures à 6m/s. »	NPNT – Cahier 1 – Page 25
X		Environnement	Arrêté du 23 avril 2008 abrogé – à changer	Mise à jour des informations obsolètes	Mise à jour « arrêté du 9 juin 2020 »	NPNT – Cahier 1 – Page 28

## 1.6 Modifications apportées à la note électrique (Cahier 3B)

Inclus dans la demande de compléments		Thématique	Demande de compléments exprimée	Compléments apportés	Modifications effectuées Les compléments apparaissent surlignés en bleu dans l'étude	N° de page dans l'étude
Oui	Non					
	X	Note électrique	Arrêté du 23 avril 2008 abrogé – à changer	Mise à jour des informations obsolètes	Mise à jour « arrêté du 9 juin 2020 »	Note électrique – Cahier 3.B – page 5
	X	Note électrique		Mise à jour des informations	Mise à jour des hypothèses de raccordement	Note électrique – Cahier 3.B – pages 21 et 22

<sup>2</sup> Un aléa se définit par la coexistence d'un risque et d'un enjeu humain

## ANNEXES

## 1.7 Courrier de la préfecture en date du 31/08/2022

---